

Informations de base	
2020/2711(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Mesures temporaires exceptionnelles dérogeant à certaines dispositions du règlement (UE) n° 1308/2013 en vue de remédier aux perturbations du marché dans le secteur des fruits et légumes et le secteur vitivinicole provoquées par la pandémie de COVID-19 et les mesures mises en place à cet égard Complétant 2011/0281(COD) Subject 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
06/07/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)04583	
06/07/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
09/07/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/07/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
15/09/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		